



Le 21 juillet 2016

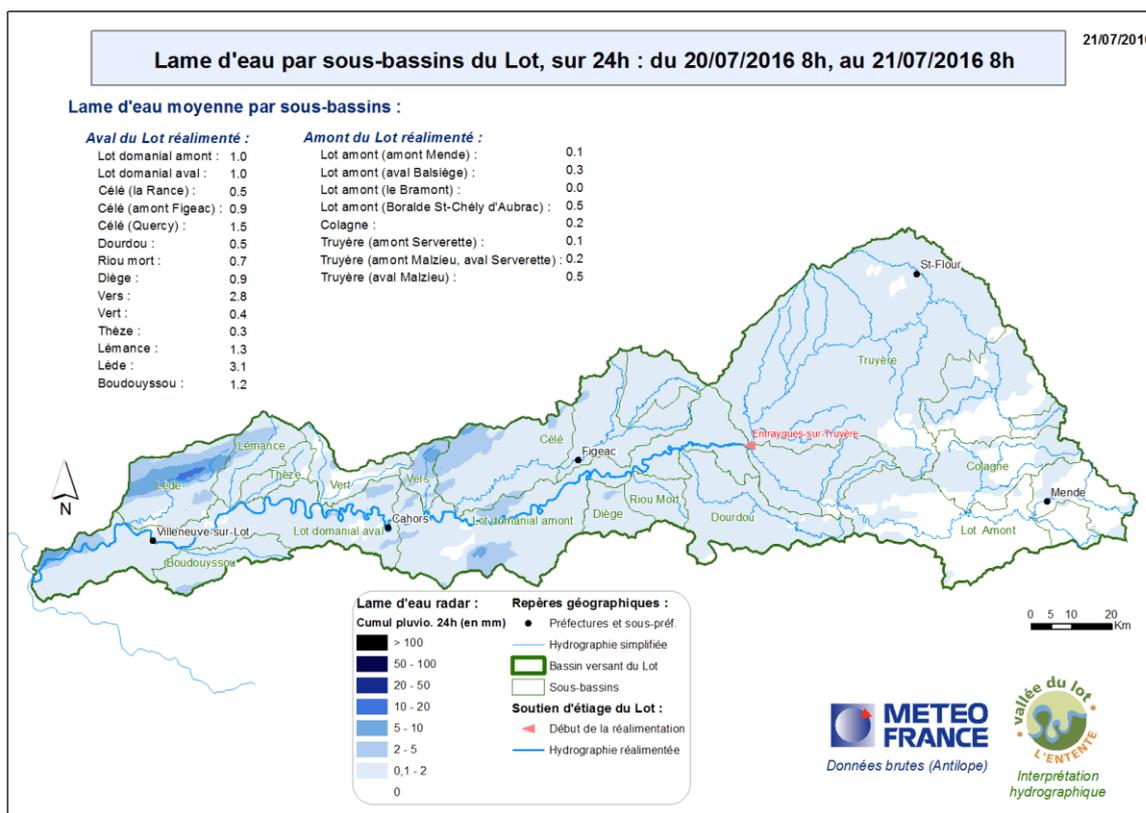
- Suivi de l'étiage 2016 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°04

La campagne 2016 de soutien d'étiage du Lot domanial, a débuté le vendredi 1er juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et l'Entente Lot, depuis 1989 (28^e campagne consécutive)**.

Vous trouverez ci-dessous les consignes* de débit minimal envoyées cette semaine à EDF, par l'Entente Lot.

Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les débits du Lot domanial, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://lavedelariviere.bassindulot.fr>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.bassindulot.fr>, notamment les lames d'eau radar quotidienne sur le bassin :



Lame d'eau radar du cumul pluviométrique sur 24h : épisode orageux du 20 au 21 juillet 2016

<http://etiage.bassindulot.fr>

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur :

<http://meteo.bassindulot.fr>



Constats et commentaires :

Pluviométrie sur le bassin :

Une semaine contrastée tant sur les températures que sur la pluviométrie. Des perturbations ont traversé le bassin apportant des précipitations hétérogènes ainsi qu'une baisse des températures généralisées, puis un temps caniculaire s'est installé sur le bassin dès la fin du weekend dernier.

L'ensemble des 5 départements du bassin versant sont placés en vigilance jaune « orages » selon Météo France jusqu'au vendredi 22.

La tendance est à un temps **orageux** pour les deux jours à venir, puis retour à un temps **sec et ensoleillé** dès ce weekend avec de fortes températures. Ce temps chaud devraient se poursuivre jusqu'au début du mois d'août.

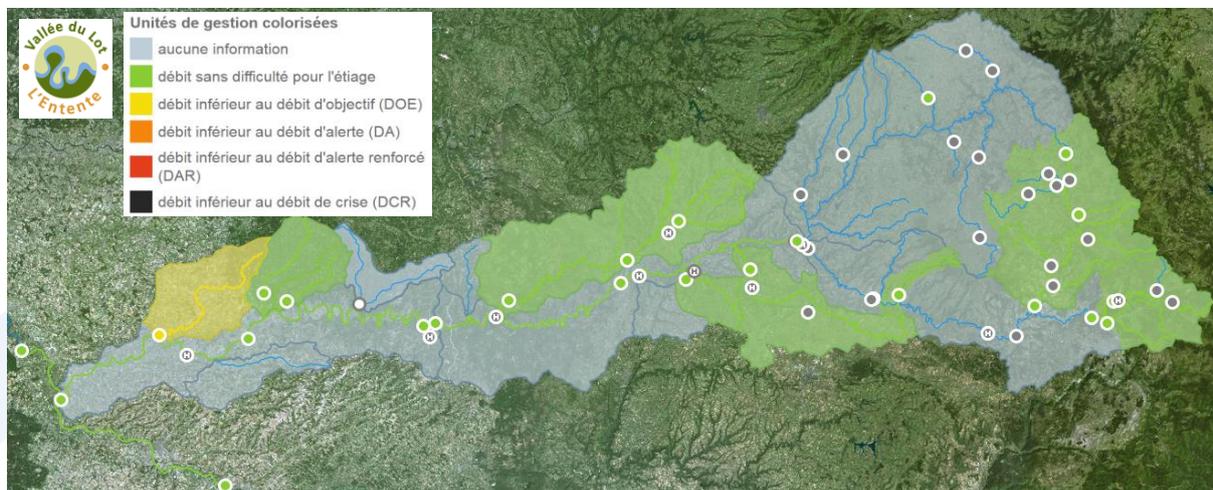
Hydrologie du bassin :

Les conditions climatiques actuelles font tarir les cours d'eau du bassin versant. C'est une baisse généralisée que l'on observe.

Le débit naturel reconstitué** à l'aval d'Entraygues se situe en dessous de la valeur médiane.

La tendance devrait se poursuivre à la **baisse** dans la prochaine décade.

Au 20/07, seule la station de Casseneuil sur le Lède a franchi son DOE. A noter la station de Boussac sur le Thèze proche du franchissement du DOE.



Cartographie du franchissement des DOE du bassin du Lot : au 20/07/2016

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>

Attention : **problèmes techniques** sur les stations de Labastide-du-Vert [Les Campagnes] sur le Vert et, d'Entraygues [Roquepailhol] sur le Lot. Ces stations sont indisponibles depuis le 14 et 15 juillet. Un technicien de la DREAL Occitanie s'est déplacé ces jours-ci afin de remettre en service ces stations.

La station d'Aiguillon sur le Lot a été remise en service depuis le 16 juillet. Au vu des écarts de mesures observés entre la station de Coutet et celle d'Aiguillon, nous avons alerté la DREAL qui procédera à un **jaugeage de vérification de la courbe de tarage** courant semaine prochaine.



Arrêtés de limitation des prélèvements :

Dans le 47 : Niveau 1 : -30% pour le bassin Lot NON réalimenté

Niveau 1 : -30% pour les affluents de la Lède

Niveau 2 : -50% pour le bassin du Boudouyssou-Tancanne NON réalimenté

Dans le 46 : des restrictions ont été proposées lors du dernier comité de gestion du mercredi 20. L'arrêté est en cours de signature.

Pas d'informations dans les autres départements.

Variations de débits sur le Lot réalimenté :

L'activité hydroélectrique à l'amont d'Entraygues a été très calme durant le pont du 14 juillet, mais dès le 18 de fortes éclusées ont été réalisées afin de produire l'énergie nécessaire pour satisfaire la demande.

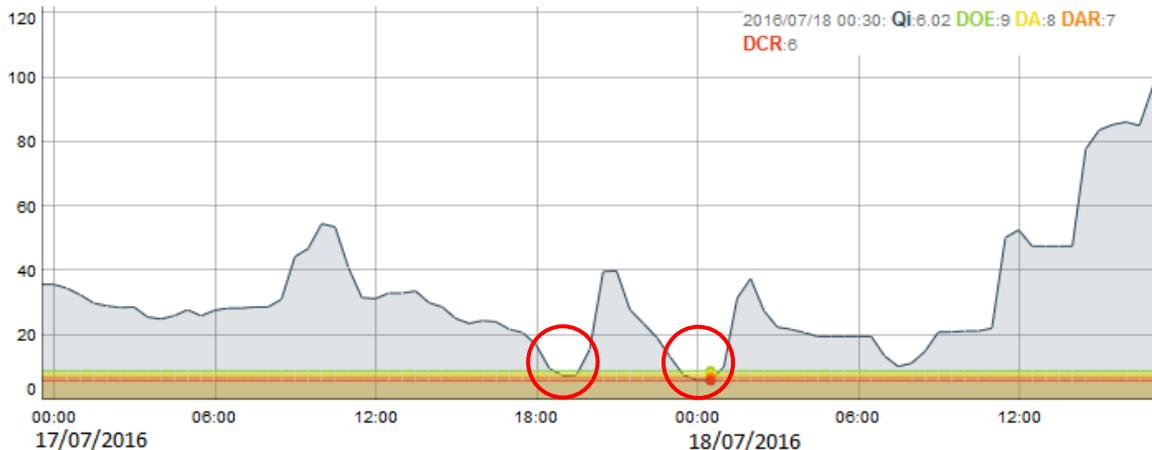
Des amplitudes importantes de débits ont été enregistrées aux stations de Faycelles, Coutet et Aiguillon. La station de Coutet a enregistré un franchissement en débits instantanés du DOE. La station de Faycelles a vu ses débits instantanés frôlés le DCR.



Faycelles

Unité de gestion : Lot aval d'Entraygues - Cahors
 Groupement : Lot aval Entraygues - Cahors
 Département : Aveyron (12)
 Gestionnaire : DREAL Midi-Pyrénées
 code station : 07971510

données : Qmj Qi min max j VCN 3
 VCN 10 Qmh Qi H
 antériorité : 7j 15j 1m 2m 3m
 affichage : [line graph icon] [table icon]



La vigilance est demandée à l'ensemble des centrales hydroélectriques.

L'Arrêté Interdépartemental portant interdiction d'exploiter en éclusée et réglementant les redémarrages des groupes de production pour les concessions hydroélectriques installées sur la rivière Lot est en cours de rédaction.

Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :

Les niveaux de remplissage des retenues sont toujours hauts pour la saison mais en **baisse** par rapport à la semaine dernière.

Aucune cote touristique n'est en passe d'être franchie.



Besoins en eaux :

Les stades culturaux sont globalement dans la normale dans le Lot-et-Garonne. Un retard de 2 à 3 semaines est observé dans le Lot

Plusieurs cultures sont dans leurs stades critiques par rapport au stress hydrique.

Au vu des conditions climatiques passées et à venir, et des stades culturaux, la demande en eau augmente de jour en jour.

La population touristique est importante sur l'ensemble du bassin versant.

Consigne de soutien d'étiage :

La consigne de soutien d'étiage est maintenue à 12 m³/s à Entraygues-sur-Truyère.

Les modalités techniques du soutien d'étiage évoluent dès cette année avec l'émission de 2 consignes par semaine pour une mise en application dès le lendemain. Ces nouvelles modalités permettront de gagner en réactivité afin de s'adapter au plus près des conditions climatiques et aux besoins des usages.

Prochain bulletin : jeudi 28 juillet 2016

Merci de tenir informée dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Contact : Cécile NOYER, c.noyer@valleedulot.com

Précisions & glossaire :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



Bulletin d'information de l'Entente Lot du 21/07/2016 :



Débits moyens journaliers (QMJ) et consignes de soutien d'étiage du Lot (m³/s) :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
	14-juil.-16	15-juil.-16	16-juil.-16	17-juil.-16	18-juil.-16	19-juil.-16	20-juil.-16	21-juil.-16	22-juil.-16	23-juil.-16	24-juil.-16	25-juil.-16	26-juil.-16
Consigne Entente Lot à Entraygues-aval (12)	Consigne				Consigne			Consigne					
	10	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	
QNR à Entraygues*	22,8	21,6	19,5	17,9	16,7	15,5	14,5						
Entraygues-aval (12)	21,2	32,2	-	-	-	-	-						
Faycelles (46-12)	47,7	36,9	36,4	26,9	65,5	74,5	57,1						
Cahors-Lacombe (46)	67,3	34,5	41,5	37,3	34,8	81,4	67,9						
Cahors (EDF) (46)	70,4	32,4	38,0	34,1	29,7	80,9	67,5						
Coutet (EDF) (47)	85,1	46,8	45,8	45,5	33,3	71,2	72,5						
Aiguillon (47)	-	40,3	36,1	34,7	25,4	58,8	65,6						

Source : DREAL Occitanie / EDF

QNR à Entraygues*

Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

La station d'Aiguillon est de nouveau disponible mais un jaugeage de vérification des données doit être réalisé la semaine prochaine.

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)
Grandval	21-juil	731,63	+5,63	-0,36
Sarrans	21-juil	640,25	+10,25	-1,70
Maury	21-juil	585,94	+2,44	-0,15
Castelnau	21-juil	413,77	+3,27	-0,03

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)

297, rue Saint-Géry 46000 Cahors

<http://etiage.bassindulot.fr>



18/07/2016



21/07/2016

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2016

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° **6**

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2016

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° **7**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **12** m3/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

MARDI 19 JUILLET 2016, 00 h 00

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **12** m3/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

VENDREDI 22 JUILLET 2016, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **VENDREDI 22 JUILLET** 00 h 00.
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **MARDI 26 JUILLET** 00 h 00.
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER
Chargée du soutien des étiages
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Cécile NOYER
Chargée du soutien des étiages
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 48 82 90
Fax 05 65 51 11 90

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 48 82 90
Fax 05 65 51 11 90

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 46, 47
- CONSEIL GENERAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 46, 47
- CONSEIL GENERAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE